

LA PRESCRIPTION DE SUBSTITUTS NICOTINIQUES

7 AVRIL 2022
DE 14H À 17H30

Lieu : Nantes ou Intra-structure

Durée : 3h30

Nb participants* : 8 mini/15 maxi

Tarif : 15 € TTC**

Formatrice : Fabienne YOU

Présentation

Depuis le 01 janvier 2016, les infirmiers, les masseurs kinésithérapeutes, les sages-femmes, les chirurgiens-dentistes et les médecins du travail peuvent prescrire des substituts nicotiniques. Selon les recommandations de la HAS, les substituts nicotiniques sont un traitement de première intention dans le sevrage tabagique. Ils permettent de soulager les symptômes du sevrage, réduire l'envie de fumer, prévenir les rechutes et augmentent l'abstinence à 6 mois de 50 à 70%. En participant à la formation des professionnels de santé, la SRAE Addictologie contribue à la mise en œuvre du plan Priorité Prévention et au Programme National de Lutte contre le Tabac.

Public ciblé

Tout professionnel de santé en activité libérale ou salarié (ou étudiants) en capacité de prescrire (Médecins, Infirmiers, Masseurs kinésithérapeutes, Maïeutique et Dentaire) ou de délivrer les substituts nicotiniques (Pharmaciens).

Prérequis

Être en situation professionnelle permettant la prescription.

Objectifs

- Repérer les dépendances au tabac
- Être en mesure de prescrire les substituts nicotiniques (TSN)

Moyens & Méthodes Pédagogiques

- Echanges d'expériences, réflexion sur les pratiques
- Outils : Quiz, Cas pratique
- Apport théorique : partage de fichiers
- Questionnaire d'évaluation

* Une régulation du nombre de participants par structure pourra être appliquée en cas de forte demande

** Frais de participation (repas, logistique), les frais de déplacements restent à la charge des participants



LA PRESCRIPTION DE SUBSTITUTS NICOTINIQUES

PROGRAMME DÉTAILLÉ

1. Appliquer le droit de prescription aux substituts nicotiniques

- Freins et leviers à la prescription

2. Evaluer et prendre en charge les dépendances au tabac

- Tests de repérage
- Adapter l'accompagnement aux fumeurs

3. Prescrire les produits de substitution à la nicotine

- Déterminer des dosages
- Choisir les formes galéniques
- Appliquer les modalités de prescription
- Surveiller pour prévenir la rechute, des effets non désirés du sevrage et orienter si besoin
- Mise en application

Modules complémentaires

- F00 L'essentiel sur le tabac
- F03 Formation Repérage Précoce et Intervention Brève
- F04 Initiation à l'entretien motivationnel Jour 1
- F05 Initiation à l'entretien motivationnel Jours 2&3



Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52440881944 auprès du préfet de région des Pays de la Loire